



Feuille d'engagement

* La JOURNEE SAINT HUBERT * Ile de France

le **19 octobre 2024** à La Maison de La Chasse, chemin des Greffières, 91820 Boutigny S/Essonne

Rdv à 8h00, au plus tard

(Date limite d'inscription le 11/10/24)

CHASSEUR :

Nom / Prénom :

Si moins de 20 ans, précisez date de naissance : Si chasse accompagnée, précisez le nom du tuteur.....

Adresse :

Code Postal : Ville :

N° de téléphone : Portable :

N° du permis de chasser : E-mail (facultatif) :

Assurance : N° de contrat et compagnie.....

Le Permis de Chasser a été validé (N° de validation et date) pour le département du

CHIEN

Nom : Affixe :

Race : Sexe : Date de naissance : / /

N° Tatouage ou Puce : N° L.O.F :

Le Chien doit être obligatoirement tatoué ou pucé, même s'il n'est pas inscrit au L.O.F

CATEGORIE (Cochez la case correspondant à votre catégorie d'engagement) :

- « Jeunes (- de 20 ans à la date du concours) et chasseurs accompagnés »
- « Chasserresse » avec Chien d'arrêt
- « Chasserresse » avec Chien leveur de gibier
- « Chasserresse » avec Chien *Trialisant* (leveur et arrêt)
- « Chasseur » avec Chien d'arrêt
- « Chasseur » avec Chien dit *Trialisant* (leveur et arrêt),
- « Chasseur » avec Chien leveur de gibier
- « Archer » avec Chien d'arrêt ou leveur de gibier

Le montant de l'engagement est calculé par l'organisateur.

Montant de l'engagement par chien : 25€

Prix du repas (traiteur, à table) : 20€

Réservations des repas :

Règlement chèque au nom de : FICIF

A retourner, par courrier, accompagnée de votre règlement et des pièces justificatives à :

FICIF

Alice TONNELIER

58 Avenue du Général Leclerc

92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

Réception impérative avant le 11/10/2024 par mail à

alice.tonnelier@ficif.com

Important: Pour les Catégories "Trialisant", joindre obligatoirement une photocopie du carnet de travail mentionnant la récompense obtenue et indiquer le N° du carnet de travail (Un chien est dit "trialisant" dès l'instant qu'il a obtenu un Très Bon en field, un BICP 1^{ère} ou 2^{ème} cat, en France ou à l'étranger. Si la récompense intervient entre la date de clôture d'inscription et le jour du concours, le concurrent est tenu d'en avertir l'organisateur.)

Je déclare connaître le règlement de La Journée Saint Hubert, m'y soumettre sans réserve, et décharge par la présente l'organisateur de toute responsabilité civile et pénale. J'ai bien compris que toute fausse déclaration m'expose aux sanctions du règlement qui peuvent aller jusqu'à l'exclusion.

Fait à le

Lu et approuvé -Signature: